

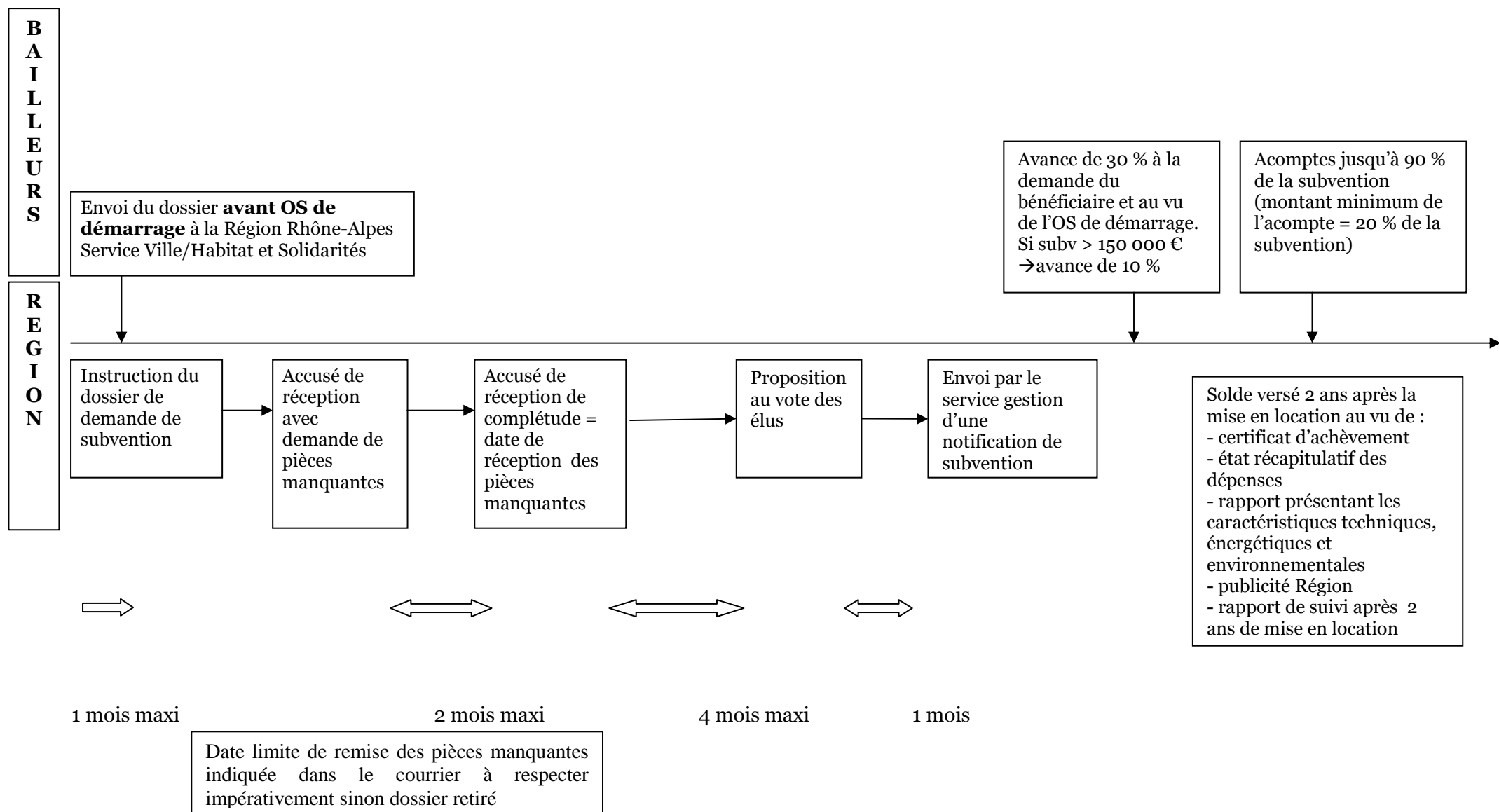
RÉFÉRENTIEL QEB LOGEMENT SOCIAL

ANNEXE A : CALENDRIER D'UNE OPERATION QEB

Janvier 2011

DEROULEMENT PROJET	OPERATION QEB	DEMANDE DE FINANCEMENT REGION RHONE ALPES	CERQUAL – H&E Option BBC-Effinergie	PROMOTELEC – LABEL PERFORMANCE BBC-Effinergie
Etudes pré-opérationnelles	- Sélection éventuelle d'un AMO QEB - Analyse environnementale de site	- Demande éventuelle de subvention sur la mission AMO QEB	Analyse environnementale de site	-
Programme	- Définition des objectifs (niveau et exigences souples à retenir) - Rédaction du programme environnemental		- Définition des objectifs (thèmes retenus et option BBC) - Rédaction du programme environnemental	-
Choix maîtrise d'œuvre	- Validation compétences QEB - Désignation du coordinateur QEB		-	-
Avant-projet	- Simulations de lumière naturelle - Simulations thermiques de confort d'été pour optimisation du projet - Calcul prévisionnel de charges - Validation du respect des exigences QEB	- Dépôt du dossier (avant OS de démarrage travaux)	- Demande de certification - Audit organisationnel H&E - Etude préparatoire sur APD par le certificateur	-
Projet/DCE	- Intégration des exigences QEB dans les pièces écrites		Evaluation provisoire par le certificateur	Demande d'attribution du label
Appel d'offres		- Versement d'un % de la subvention	- Evaluation définitive sur dossier marchés	-
Chantier	- Mise en place chantier vert - Visa environnemental des produits - Réalisation des tests d'étanchéité - Réalisation livret locataires	- Envoi de l'OS de démarrage des travaux pour 1 ^{er} acompte - Tableau des dépenses détaillé pour acomptes suivants.	- Délivrance de la certification - Contrôle en cours de chantier sur un échantillon d'opérations - Réalisation livret locataires	- Contrôle en cours de chantier sur un échantillon d'opérations
Réception	- Validation des exigences chantier - Mise en place du dispositif de suivi	- Certificat d'achèvement - Etat récapitulatif des dépenses - Rapport présentant les caractéristiques techniques, énergétiques et environnementales - Reportage photos - Publicité Région	- Contrôle bilan de chantier + livret locataires sur un échantillon d'opérations.	- Visite de fin de chantier - Délivrance du label Performance
Suivi / Retour d'expérience	- Suivi des consommations, confort pendant 2 ans	- Communication du rapport de suivi après 1an et après 2 ans de fonctionnement. - Versement du solde de la subvention	-	-

Calendrier d'instruction et de mandatement Région Rhône-Alpes à partir de janvier 2011

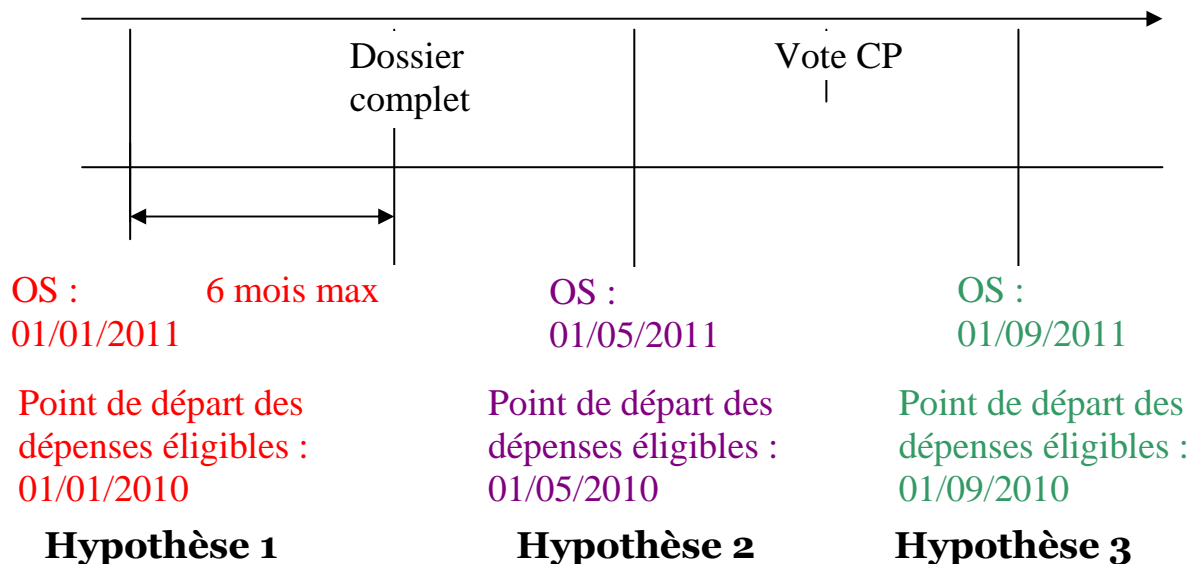


Contenu du règlement financier et des dérogations obtenues

PRINCIPES APPLICABLES AUX DOSSIERS HABITAT

↳ Lorsque l'OS est antérieur à la date de complétude, impossibilité d'excéder un délai de 6 mois entre l'OS et la date de complétude du dossier. A partir du moment où l'OS est postérieur à la date de complétude du dossier, aucun délai ne s'applique (aucune obligation de délai par exemple pour voter le dossier).

↳ Antériorité des dépenses : les dépenses pouvant être prises en compte par la gestion peuvent remonter jusqu'à un an avant l'OS.



Pas de possibilité de déroger au délai de 6 mois entre l'OS et la complétude du dossier.